

D'UN MONDE A L'AUTRE : QUELLES SONT LES GRANDES TRANSFORMATIONS A VENIR ?

D'un monde à l'autre : quelles sont les grandes transformations à venir ? Dans quelle société voulons-nous vivre ? Où seront les prochaines opportunités à saisir ? Comment gérer les nouveaux risques ? Face à ces transformations rapides, comment ne laisser personne au bord du chemin ?

Compte-rendu réalisé par **Virginie Jailloux**, Professeure dans l'académie de Lille

Intervenants :

- **Patrick Artus**, Chef économiste de Natixis, Professeur PSE
- **Pascal Demurger**, Directeur général de la MAIF
- **Claire Hédon**, Présidente d'ATD-Quart Monde
- **Eric Labaye**, Président de l'Ecole Polytechnique
- **Laëtitia Vitaud**, Spécialiste de l'avenir du travail et de l'impact du numérique
- Modérateur : **Philippe Escande**, journaliste au *Monde*

Philippe Escande rappelle qu'au XIXème siècle, Alexis De Tocqueville est témoin de grandes transformations qui ébranlent les sociétés occidentales. Il s'interroge ainsi : « Le monde qui s'élève est encore à moitié engagé sous les débris du monde qui tombe, et, au milieu de l'immense confusion que présentent les affaires humaines, nul ne saurait dire ce qui restera debout des vieilles institutions et des anciennes mœurs, et ce qui achèvera d'en disparaître. »

Le XXIème siècle est lui aussi le théâtre de grandes transformations qui amènent sur le devant de la scène les mêmes interrogations sociétales. Quelles sont les grandes transformations à venir ? Face à ces transformations rapides, comment ne laisser personne au bord du chemin ? Comment gérer les nouveaux risques et renforcer la cohésion sociale ?

LES DEFIS D'UN NOUVEAU MONDE

LES TROIS GRANDES TRANSFORMATIONS EN COURS

Selon Patrick Artus, économiste chez Natixis, **nous sommes confrontés à trois grandes transitions** qui s'accéléreront durant ces 10 à 20 prochaines années.

- D'abord, la **transition démographique** induit une baisse de 1% par an de la population en âge de travailler du fait du vieillissement de la population, et donc une baisse du surplus à partager, une croissance et un pouvoir d'achat en berne.
- Ensuite, le développement de l'intelligence artificielle est à l'origine d'une **transition technologique** qui transforme la structure des emplois en créant des emplois qualifiés, certes, mais aussi beaucoup d'emplois de service dont la qualité et la rémunération sont faibles.

- Enfin, la **transition écologique** s'appuie sur une transition énergétique. Les moteurs électriques se présentent comme une alternative aux moteurs thermiques. Cette transition induit des changements brutaux des prix de l'énergie ainsi qu'une menace réelle sur les emplois des européens de l'Ouest, la production des équipements électriques étant bien souvent réalisée en Asie.

LES MUTATIONS DESTABILISANTES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Selon Patrick Artus, les trois transitions agissent négativement et de concert sur la structure des emplois.

En accentuant la désindustrialisation puis la tertiarisation, elles accroissent les emplois de service et diminuent les emplois de qualification intermédiaire contribuant ainsi au creusement des inégalités.

Ces évolutions se traduisent par une bipolarisation du marché du travail qui accentue les inégalités dans le monde du travail.

Laëtitia Vitaud, spécialiste de l'avenir du travail et de l'impact du numérique, confirme ce constat de la montée des inégalités sur le marché du travail. Depuis 40 ans, on observe une désagrégation du compromis fordiste. En effet, le travail s'autonomise et se précarise. Le salariat reste dominant et même plus important que dans les années 1960 mais il s'effrite. Ce qui alimente la contestation sociale.

Ces transformations s'accompagnent d'un nouveau défi, celui de la pauvreté-exclusion amplifiée par le réchauffement climatique.

Claire Hédon, présidente d'ATD Quart Monde, insiste sur la conséquence la plus visible de ces grandes transformations, celle de la pauvreté qui s'accompagne d'un sentiment d'exclusion, particulièrement du monde du travail. Cette pauvreté n'est pas qu'économique et se manifeste également par un certain nombre de privations comme le difficile accès à des droits fondamentaux : logement, santé, éducation, culture, travail. La pauvreté contemporaine se caractérise essentiellement par une dépossession du pouvoir d'agir, un sentiment de non-reconnaissance sociale. Les pauvres seraient aussi victimes de maltraitance institutionnelle, illégitimement suspectés de fraude à l'aide sociale. La pauvreté est amplifiée par les conséquences du réchauffement climatique. Vivant dans des logements insalubres, des passoires énergétiques, ils sont en outre les premiers à subir les conséquences des catastrophes écologiques (exemple : l'ouragan Katrina sur la Nouvelle Orléans).

LES MOYENS D'ADAPTATION

L'ADAPTATION DE L'ÉCOLE

Selon **Patrick Artus**, il est indispensable de **faire monter les compétences des individus**, en mettant l'accent sur les moins qualifiés. Le taux d'emploi est corrélé positivement avec le niveau de compétences qui accroît l'employabilité. L'emploi est l'une des principales solutions à la pauvreté et l'exclusion.

De son côté, **Eric Labaye**, président de l'École Polytechnique, nous livre le processus d'adaptation de son école prestigieuse qui forme des ingénieurs de haut niveau. La révolution technologique et la globalisation ont nécessité une modification des formations qui doivent **valoriser l'expérience** autant que les connaissances. Dès la formation initiale, il faut développer l'engagement dans la vie économique et sociale (immersion dans le monde associatif) et l'expérience de la mondialisation en exigeant

une mobilité internationale. L'école doit favoriser la compréhension de ce nouveau monde complexe, s'assurer de la réussite de tous en favorisant la **diversité sociale**, et contribuer à la cohésion sociale en rapprochant l'élite du reste de la société.

L'ADAPTATION DE L'ENTREPRISE

De son côté, **Pascal Demurger**, Directeur général de la MAIF, propose de développer le **modèle de l'entreprise à mission** qui constitue l'ADN de la MAIF. L'acceptation sociale de l'entreprise passera par l'intégration d'une responsabilisation sociale dans ses missions. Il postule ainsi à travers le titre de son ouvrage L'entreprise du XXIème siècle sera politique ou ne sera pas (2019) que l'entreprise friedmanienne dont l'objet unique est de faire du profit pour le rendre aux actionnaires est devenue obsolète. La société civile se tourne d'ores et déjà vers l'entreprise pour résoudre des problèmes éthiques à l'égard de l'environnement, de ses collaborateurs, de ses clients et de son environnement local. L'entreprise doit désormais donner un sens à l'action de ses collaborateurs qui va au-delà de l'aspect pécuniaire. L'entreprise à mission n'est pas moins performante que l'entreprise friedmanienne, au contraire, elle renforce l'adhésion de ses membres et satisfait les nouveaux consommateurs qui entendent exprimer leurs préférences écologiques et sociales par leur acte d'achat.

COMPENSER LES MUTATIONS NEGATIVES DU MARCHE DU TRAVAIL

Claire Hédon nous présente **l'expérience des territoires « zéro chômeur de longue durée »**. Le postulat initial est simple : personne n'est inemployable, le travail est le pilier de l'intégration économique et sociale, le chômage de longue durée présente un coût économique élevé de 43 milliards d'euros par an à la collectivité (versement de minima sociaux, manque à gagner en termes de prélèvements obligatoires, coûts à long terme de ce chômage sur la santé et l'éducation des enfants). Le dispositif expérimenté sur 10 territoires de 5000 à 10 000 habitants mise sur la réaffectation des ressources économisées du fait du réemploi des chômeurs de longue durée dans des entreprises à but d'emploi. Chaque territoire dispose ainsi d'un fonds d'expérimentation qui alloue 18 000 euros par poste créé dans des entreprises à but d'emploi proposant des services utiles à la collectivité mais non fournis par le secteur marchand faute de rentabilité (services dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'aide à la personne par exemple). Pour éviter la concurrence déloyale, un comité de pilotage contrôle et surveille que les emplois créés ne soient pas détruits dans le secteur marchand. En deux ans et demi, ce dispositif a produit des résultats très positifs : 800 emplois créés, la majorité des demandeurs d'emploi ont adhéré au projet et sont sur la voie de la réinsertion. Tout cela participe à la cohésion du territoire. L'idée est désormais de pouvoir étendre cette expérimentation à 5 fois plus de territoires.

Laëtitia Vitaud met en avant la nécessité **d'inventer de nouvelles institutions qui favorise un partage de la valeur ajoutée plus juste**. Il faut **renforcer le rôle des syndicats** en favorisant la défense des travailleurs dans les emplois de service. Il faut également **élargir la protection sociale à d'autres dimensions** comme celle du logement.

Patrick Artus précise les modalités d'intervention de l'Etat et rappelle qu'il faut **choisir de bonnes politiques** et délaisser les politiques conjoncturelles (baisse des taux d'intérêt et déficits) pour des politiques structurelles bien plus efficaces pour corriger le déséquilibre dans le partage des revenus et pour soutenir la croissance.

En conclusion : Seuls les pouvoirs publics peuvent fournir les capacités à l'économie et la société de pouvoir saisir les prochaines opportunités de ces grandes transformations sans laisser personne sur le bord du chemin. L'enjeu est alors de concilier les transitions démographique, énergétique et technologique avec la cohésion sociale.

DES PISTES D'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE :

La question des grandes transformations à venir ainsi que celles de la gestion des nouveaux risques et des nouvelles opportunités à saisir dans la société contemporaine constituent la trame de fond du nouveau programme de Sciences économiques et sociale de la classe de terminale.

Sa finalité est notamment de « contribuer à la formation civique des élèves grâce à la maîtrise de connaissances qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. » Ainsi beaucoup de ces grandes transformations, de leurs impacts et des solutions possibles pour les accompagner sont étudiés.

- Dans la partie dédiée aux sciences économiques, le chapitre 1 permet d'étudier les sources et les défis de la croissance économique, notamment les effets du progrès technique sur la croissance, sur les inégalités et sur la préservation de l'environnement.
- Dans le chapitre 2, on s'interroge notamment sur les effets de la mondialisation sur l'emploi et les inégalités.
- Dans le chapitre 3, on étudie les différentes solutions au chômage.
- En sociologie et sciences politiques, les mutations du marché du travail et de l'emploi, le rôle de l'école dans la mobilité sociale et l'évolution de la société ainsi que les formes et les facteurs explicatifs de l'engagement politique dans les sociétés démocratiques sont présentés.
- Le regard croisé permet enfin d'interroger la question des inégalités et des différentes conceptions de la justice sociale ainsi que d'analyser les différentes modalités de l'action publique pour l'environnement, notamment pour lutter sur le réchauffement climatique.

DES RESSOURCES POUR APPROFONDIR :

Les ouvrages des intervenants :

Patrick Artus, Marie-Paule Virard, (2018) Et si les salariés se révoltaient ? Fayard
Pascal Demurger, (2019), L'entreprise du XXIème siècle sera politique ou ne sera plus, Guide (broché)

Claire Hédon, Daniel Le Guillou Didier Goubert (2019), Zéro chômeur ! Guide (broché)
Laetitia Vitaud (2019), Du labeur à l'ouvrage, Essai (broché)

Ressources complémentaires :

Sur les grandes transformations à venir :

Michel Candessus, (2017), Vers le monde en 2050, Fayard

Jean-Hervé Lorenzi et Mickaël Berrebi (2014), Un monde de violences. L'économie mondiale 2015-2030, Eyrolles

Jacques Mistral (dir.) (2015), Le climat va-t-il changer le capitalisme ? Eyrolles

Daniel Cohen (2018), « Il faut dire que les temps ont changé... » : Chronique (fiévreuse) d'une mutation qui inquiète, Albin Michel

Sur l'approche multidimensionnelle de la pauvreté :

Bertin, Alexandre. « La pauvreté comme privation de capacités », Regards croisés sur l'économie, vol. 4, no. 2, 2008, pp. 43-45.

Sur la responsabilité sociale de l'entreprise :

Martinet, Alain-Charles, et Marielle A. Payaud. « Formes de RSE et entreprises sociales. Une hybridation des stratégies », Revue française de gestion, vol. 180, no. 11, 2007, pp. 199-214.

Nicolas Postel, Didier Cazal, Frédéric Chavy, Richard Sobel (2011), La Responsabilité Sociale de l'Entreprise : Nouvelle régulation du capitalisme ? Broché

Sur l'expérimentation « zéro chômeur de longue durée » :

Sur l'entreprise à mission et la loi PACTE :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte>

&

<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/juridique/0600391856457-les-entreprises-a-mission-defendront-un-interet-collectif-ou-general-326117.php>